

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROULLET ST ESTEPHE DU 23 FEVRIER 2011**

L' an deux mille onze , le Mercredi 23 Février à 18 h 30, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, à ROULLET-SAINTESTEPHE, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul KERJEAN, Le Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 16 Février 2011

Présents :

**Titulaires :** Madame AFGOUN Sabrina, Madame BARBAT Véronique, Madame DUFOUR Annabelle, Madame GAUTHIER Odette, Madame LABUSSIÈRE Annie, Madame MOREAU Martine, Madame SIMONET Béatrice, Monsieur BOUCHÈRE Bernard, Monsieur COUDRIN Jean-Paul, Monsieur DE SOUSA José, Monsieur EGYED Eric, Monsieur GARDAIS Jany, Monsieur GUILLORIT Jérémie, Monsieur JOURDAIN Christian, Monsieur KERJEAN Jean-Paul, Monsieur KLEIN André, Monsieur LACROIX Jacques, Monsieur MONTALESCOT Michel, Monsieur POT Robert

**Pouvoirs :** Madame DESMET Sophie a donné pouvoir à Mme LABUSSIÈRE

Madame LASSALLE Françoise a donné pouvoir à M. GUILLORIT

Madame LEGER Daniéla a donné pouvoir à Mme GAUTHIER

Madame ROCHARD Marie-Claude a donné pouvoir à M. COUDRIN

Mademoiselle BALAN Gaëlle a donné pouvoir à Mme SIMONET

**Excusés :** Madame DESMET Sophie, Mademoiselle BALAN Gaëlle, Monsieur VALLAT Bernard, Madame LEGER Daniéla, Monsieur MORALES Sébastien, Madame ROCHARD Marie-Claude, Madame LASSALLE Françoise, Monsieur POIREAU Olivier, Monsieur BAUDRY Jean-Claude, Madame CONTAMINES Martine, Monsieur CROISARD Pierre, Madame PITON Sandra, Monsieur TANNE Frédéric

**Secrétaire de séance :** Madame Annabelle DUFOUR

Le compte-rendu de la réunion du 27 janvier a été adopté à l'unanimité.

### **Cession de terrain au SDEG**

Alimentation électrique de la station d'épuration

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de céder au SDEG, à titre gratuit, une parcelle de terrain d'une surface approximative de 15.50 m<sup>2</sup> à prélever sur la parcelle section G n° 1273 (nouveau numéro 1329) en vue de l'implantation d'un poste de transformation pour l'alimentation électrique de la future station d'épuration ;
- autorise monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte à intervenir.

### **Election de la commission d'ouverture des plis pour la DSP Assainissement**

Monsieur le Maire rappelle que la commission d'ouverture des plis relative à la délégation du service public d'Assainissement Collectif de la commune Rouillet-St-Estèphe doit être élue au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel (article D 1411.3 du Code Général des Collectivités Territoriales). Cette commission est présidée par Monsieur Jean-Paul KERJEAN.

#### Election des titulaires

1 seule liste déposée dans les conditions fixées par délibération antérieure qui est la suivante :

- Monsieur LACROIX Jacques,
- Madame SIMONET Béatrice,
- Monsieur POT Robert,
- Monsieur KLEIN André,
- Monsieur GARDAIS Jany.

Il est procédé au scrutin :

Nombre de votants : 24 ; Suffrages exprimés : 24 ; Nombre de voix : 24

Sont élus :

- Monsieur LACROIX Jacques,
- Madame SIMONET Béatrice,
- Monsieur POT Robert,
- Monsieur KLEIN André,
- Monsieur GARDAIS Jany.

#### Election des suppléants :

La seule liste déposée dans les conditions fixées par délibération antérieure est la suivante :

- Madame LABUSSIÈRE Annie,
- Mademoiselle BALAN Gaëlle,
- Madame DESMET Sophie,
- Madame AFGOUN Sabrina,
- Madame ROCHARD Marie-Claude.

Il est procédé au scrutin :

Nombre de votants : 24 ; Suffrages exprimés : 24 ; Nombre de voix : 24

Sont élus :  
- Madame LABUSSIÈRE Annie,  
- Mademoiselle BALAN Gaëlle,  
- Madame DESMET Sophie,  
- Madame AFGOUN Sabrina,  
- Madame ROCHARD Marie-Claude.

#### **Taxe d'urbanisme - PC 16 28709 C 0038**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la remise gracieuse des frais de majoration de retard pour le paiement de la TLE par monsieur et madame LAURENCON Mathieu.

Ont également voté pour le CA 2010 de la commune et de l'assainissement :

M. MORALES Sébastien présent à l'ouverture de la séance,

M. BAUDRY, Mme CONTAMINES et Mme PITON, membres de la commission consultative

#### **BUDGET COMMUNE – COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

Le Maire s'étant retiré, la présidence est donnée à monsieur Christian JOURDAIN, doyen d'âge, qui demande au conseil municipal de se prononcer sur le compte administratif 2010.

Le conseil municipal adopte, à la majorité (8 abstentions) le compte administratif 2010 qui s'établit ainsi qu'il suit :

Fonctionnement :

- dépenses 2 496 177.86 €
- recettes 2 721 822.56 €

Investissement :

- dépenses 711 852.56 €
- recettes 443 388.11 €

#### **BUDGET ASSAINISSEMENT – COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

Le Maire s'étant retiré, la présidence est donnée à monsieur Christian JOURDAIN, doyen d'âge, qui demande au conseil municipal de se prononcer sur le compte administratif 2010.

Le conseil municipal adopte, à la majorité (8 abstentions) le compte administratif 2010 qui s'établit ainsi qu'il suit :

Section exploitation :

- Dépenses 88 841.64 €
- Recettes 125 357.40 €

Section investissement :

- Dépenses 61 468.97 €
- Recettes 92 567.61 €

#### **EMPRUNT DE 600 000 €**

Monsieur le Maire présente les diverses propositions de prêt pour le financement des travaux d'aménagement du bourg.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de retenir la proposition du Crédit Agricole Charente Périgord suivant les modalités ci-dessous :

\* prêt à taux fixe / annuités réduites

\* montant : 600 000 €

\* durée : 20 ans

\* taux : nominal 4.33 % - réduit à 3.97 %

considérant la date de 1ère échéance au 20 juin 2011.

- autorise monsieur le Maire à signer le contrat de prêt correspondant.

### **ACCES16 - Statuts**

Au vu du projet de statuts, le conseil municipal, à l'unanimité, et après en avoir délibéré, décide d'adhérer à l'Association des Communes Centre Solidaires 16 (ACCES16).

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

### **Affaires diverses :**

\* Création d'une régie de recettes pour les chèques de caution lors de la location des salles communales

L'arrêté de régie sera complété afin d'intégrer les chèques de caution.

\* Demande de subvention présentée par mademoiselle AILLOT Gwendoline

Le conseil municipal souhaite que cette demande d'aide financière soit présentée auprès du CCAS.

### **Information**

. Réunion le 9 mars, à 18 heures, salle du conseil municipal des commissions voirie, urbanisme et environnement pour mise en place d'un plan d'aménagement de voirie.